

**Compte rendu du Conseil de l'UFR SITEC
du mardi 10 mars 2026 à 14h30
Pôle Sciences pour l'Ingénieur (Ville-d'Avray) – Salle A2 102**

Membres présents :

Membres de droit : Nawaz Burokur, Michele D'Ottavio.

Membres élu(e)s : Céline Million, Géraldine Saint Surin, Badr Eddine Ratni, Pascal Pradeau, Denise Hirsch, Amanda Martinez-Gil, Bruno Serio.

Invité(e)s : Nathalie Jonglez de Ligne, Virginie Durand, Hélène Aldeano.

Invité(e)s exceptionnel(le)s : Marie Sonnette-Manouguian (point 1), Alexandre Fernandes Martins et Alexandre Maignan (point 2).

Procurations : Olivier Polit et Laurent Gallimard donnent procuration à Céline Million. Gérard-Pascal Piau donne procuration à Badr Eddine Ratni. Maxence Jossou et Khanh Hung Tran donnent procuration à Pascal Pradeau.

1- Présentation de Marie Sonnette-Manouguian, Maîtresse de conférences au pôle Métiers du Livre

Marie Sonnette-Manouguian, recrutée en tant que Maîtresse de conférences au pôle Métiers du Livre depuis le mois de septembre, participe à cette séance afin de se présenter. Après avoir soutenu une thèse en sociologie, elle devient Maîtresse de conférences à l'université d'Angers en 2016, durant 7 ans. Elle part ensuite en détachement pour 2 ans dans la collectivité « Est ensemble », qui regroupe les communes de l'Est parisien, de Montreuil à Pantin. Elle intègre la direction de la culture en tant que chargée des équipements culturels. En septembre 2025, elle rejoint le pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud où elle s'épanouit dans ses fonctions au sein de l'équipe.

2- Présentation et demande de subvention de l'association ADA 320 : vote

L'un des membres fondateurs de l'association ADA 320 présente le bilan de l'année 2025 et leurs objectifs pour 2026. Un document détaillé a été envoyé aux membres du conseil lors de la convocation. L'association était à la recherche d'un local pour entreposer le simulateur, et l'aéro-club de France leur a proposé un endroit pour le stocker. L'autre point important concerne le prochain départ des 3 membres actifs de l'association, actuellement en Master 2. Leur objectif est de recruter des étudiant(e)s intéressé(e)s par reprendre le projet : quelques volontaires en L1 et L2 ont déjà manifesté leur intérêt ; les membres de l'association sont en discussion avec eux et seront prêts à les accompagner et les soutenir la première année. Par la suite, ils continueront à veiller sur l'évolution du simulateur. Pour des raisons de logistique concernant la relève du projet et l'image de la filière, le responsable du CMI-ATE estime qu'il serait préférable de garder le simulateur sur le site de Ville-d'Avray et trouver un lieu pour le mettre afin de pouvoir y travailler dessus. Il demande à la direction de l'UFR SITEC d'y réfléchir ; celle-ci se penchera donc sur le sujet. Cette année, la demande de subvention est destinée à couvrir les frais de gestion de l'association, couvrir les frais engagés dans du matériel depuis 2023, consolider la trésorerie pour la transition pour les étudiants qui reprendront l'association, et lancer des projets et des activités communes. Le fond demandé s'élève à 1500 € pour les frais engagés depuis 2023, plus 500 € pour financer les composants réalisables cette année. Après discussions, la répartition suivante est soumise au vote et approuvée à l'unanimité : 400 € sur la ligne de l'AFGE, 200 € sur chacune des lignes des trois parcours du Master GI, et 1000 € sur la ligne du CMI-ATE.

Vote : 12 pour.

3- Informations de la direction

➤ Les élections concernant le renouvellement du Conseil de l'UFR SITEC se tiendront le 31 mars et 1^{er} avril 2026 pour les personnels des collèges A, B et BIATSS, et du 30 mars au 3 avril pour le collège Usagers. Les listes de candidatures doivent comporter un nombre de candidats au minimum égal à la moitié des sièges à pourvoir, en respectant la parité, soit :

Collèges A et B : au moins 2 noms sur la liste

Collège BIATSS : au moins 1 nom sur la liste

Collège Usagers : au moins 4 noms sur la liste (2 élus + 2 suppléants au minimum)

Pour les usagers, ce sera un vote électronique en ligne et aussi dans des salles dédiées (informatisées) sur les campus. Les personnels voteront en présentiel à l'urne. Les procurations pour les personnels doivent s'effectuer sur place au bureau, auprès de la responsable administrative adjointe de Ville-d'Avray et de la responsable du pôle Métiers du livre, au plus tard le 30 mars 2026 à midi. Il est vivement conseillé de ne pas attendre ce dernier moment et d'y aller au plus tard le vendredi 27 mars, en cas d'absence imprévue.

La date limite pour une demande d'inscription sur les listes électorales est fixée au 24 mars 2026 à 12h à la DAJI. La responsable administrative adjointe de Ville-d'Avray a régulièrement envoyé des mails d'informations pour les consignes et la procédure à suivre.

Le directeur de l'UFR SITEC annonce que la représentante des collectivités territoriales actuelle ne fera plus partie du Conseil d'UFR, puisqu'elle n'aura plus de mandat à la mairie de Ville-d'Avray après les élections municipales du 15 mars. La personnalité extérieure, présente à cette séance, en profite pour remercier les membres du conseil de lui avoir fait confiance en lui proposant cette fonction. Cette mission lui aura été d'un grand intérêt et elle fut également très satisfaite d'avoir pu participer à un enseignement à l'UFR.

➤ Concernant le LMD5, actuellement 439 maquettes ont été votées. Il en reste 310 qui seront votées lors de la CFVU du 7 avril 2026, dont les CMI, et elles devront ensuite être validées en CA du 13 avril 2026.

➤ La Campagne Emploi 2026 a été validée par le MESRE (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace). Le poste de Professeur en 61^{ème} section est donc ouvert au concours.

➤ Le directeur de l'UFR SITEC a préparé les plannings 2026-2027 pour l'apprentissage. Les calendriers universitaires dérogatoires des deux pôles de l'UFR seront élaborés à partir de ces plannings durant le mois d'avril, et seront soumis au vote du Conseil d'UFR le 5 mai prochain.

➤ Concernant la demi-journée portes ouvertes de ce 11 mars, il n'y a actuellement quasiment aucun retour de la part des enseignants pour y participer, malgré les relances de la responsable administrative adjointe. Le sondage pour signaler sa présence est en ligne et doit être complété.

4- Compte-rendu de la séance du 22 janvier 2026 : vote

La responsable du master Métier du Livre avait demandé une modification sur une partie la concernant. Le document a été rectifié et renvoyé aux membres du conseil avant la présente séance.

Vote : 12 pour.

5- Maquettes LMD5 du CMI-ATE : vote

La nouvelle version de la maquette du CMI-ATE pour le LMD5, envoyée à tous les membres du conseil lors de la convocation, est présentée lors de cette séance telle qu'elle apparait à ce jour dans ACTUL. Un effort de réduction des volumes horaires a encore été effectué par rapport à la version votée en séance du 18 novembre dernier. Les maquettes sont soumises au vote et approuvées à l'unanimité.

Vote : 12 pour.

6- Présentation du bilan financier 2025 : vote

Le Directeur de l'UFR SITEC présente et détaille le Bilan Financier pour l'année 2025 qui a été envoyé à tous les membres du conseil. Voici quelques chiffres à retenir :

Pour les recettes, le budget initial 2025 était de 874 812 € et le budget définitif de 909 618 €.

Pour les dépenses, le budget exécuté était de 886 370 €.

La dotation de l'UPN était identique à celle de 2024 : 8 520 €.
La reprogrammation en recette était de 65 000 €.

Le taux d'exécution global était de 97%, réparti comme suit :
Masse salariale : 76%
Investissement : 100%
Fonctionnement : 99.9%

Vote : 12 pour.

7- Tarifs de l'apprentissage 2026-2027 : vote

Comme l'an dernier, l'UFR SITEC aligne les tarifs de ses formations sur le NPEC (Niveau de Prise en Charge du contrat d'apprentissage) moyen :

- Licence mention SPI : 7525 €
- Master mention Génie Industriel : 8494 €
- Master mention Métiers du Livre et de l'Édition : 7805 €

Vote : 12 pour.

8- Liste des vacataires à habiliter : vote

Une liste de sept vacataires est présentée et a été envoyée aux membres du conseil lors de la convocation.

Vote : 12 pour.

9- Questions diverses

Aucune question en particulier.

Fin de la séance à 17h. Prochaine séance le mardi 5 mai à 9h en salle A2 102.